

La politique immobilière de la Bibliothèque nationale de France : des réserves qui ne sont pas inépuisables

28.5.2026 - | Sénat

Le 26 mai 2026, Jean-Raymond Hugonet, rapporteur spécial de la mission « Médias, livre et industries culturelles », a présenté les conclusions de sa mission de contrôle consacrée à la politique immobilière de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

D'une valeur brute de 1,49 milliard d'euros, le patrimoine immobilier de la BnF est le septième des opérateurs de l'Etat. Après la rénovation réussie du quadrilatère Richelieu, l'établissement fait face à une **double contrainte : la saturation progressive de ses réserves, sous l'effet du dépôt légal, et le vieillissement de plusieurs sites.**

Le rapport identifie un **enjeu prioritaire : la rénovation du site François-Mitterrand**, trente ans après son ouverture. Les **besoins** globaux de rénovation du site sont **évalués à 527,6 millions d'euros, dont environ 200 millions d'euros de « dette technique » si rien n'est fait à l'horizon 2030.**

Parmi ses 5 recommandations, adoptées par la commission des finances, le rapporteur spécial appelle donc l'État et la BnF à **établir le plus rapidement possible une trajectoire budgétaire pluriannuelle pour la rénovation du site François-Mitterrand.** Il préconise également de **sécuriser le financement du futur centre de conservation d'Amiens et de définir un projet d'avenir pour la bibliothèque de l'Arsenal.**

Enfin, la politique immobilière de la BnF doit également apporter une réponse structurante aux enjeux de long terme. **Ainsi, la substitution du dépôt numérique au dépôt physique devrait être encouragée lorsque celle-ci est possible et les objectifs de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments du tertiaire devraient être adaptés aux spécificités de l'activité de la BnF.**

<https://www.senat.fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/presse/28-05-2026/la-politique-immobiliere-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-des-reserves-qui-ne-sont-pas-inepuisables.html>